



COORDONNÉES UTILES



39 49 - francetravail.fr



32 30 - caf.fr



05 49 43 86 79 - poitou.msa.fr

? UNE QUESTION ? ?
NOUS Y RÉPONDONS !

Direction Générale Adjointe des Solidarités
Direction de l'Insertion et du Retour à l'Emploi



Service RSA
39 rue de Beaulieu
86034 POITIERS cedex
05 49 45 90 45
dgas-rsa@departement86.fr

■ lavienne86.fr

Crédit : Illustration graphisme ideogramme.net | Imprimé par nos soins | Ne pas jeter sur la voie publique | Département de la Vienne 86008 POITIERS cedex - SIREN : 228600011 | Janvier 2025

LES ÉTAPES OBLIGATOIRES DE MON PARCOURS RSA

Loi Plein Emploi du 18 décembre 2023



LES ÉTAPES OBLIGATOIRES DE MON PARCOURS RSA

Pour améliorer ma situation sociale et professionnelle



INFORMATION SANCTION

Si je ne réponds pas au questionnaire

ou

Si je ne viens pas aux rencontres avec mon référent unique

ou

Si je ne signe pas mon Contrat d'Engagement

ou

Si je ne réalise pas les actions définies dans mon contrat



MON RSA BAISSE OU EST SUPPRIMÉ

Décret n° 2025-478 du 30 mai 2025 relatif aux sanctions (loi Plein Emploi du 18 décembre 2023)